

Demande d'évaluation de l'épaisseur de la couche de nacre

Loi du pays n°2017-16 du 18 juillet 2017 et son arrêté n° 1265 CM du 31 juillet 2017

& PROCÉDURES & OBLIGATIONS

Règlementation

Toute demande d'évaluation de l'épaisseur de la couche de nacre peut être sollicitée par un professionnel de la perle (producteur ou négociant de produits perliers, détaillant artisan, détaillant bijoutier ou entreprise franche) ou un particulier.



POUR QUI ?

La certification est accessible à tous. La Direction des ressources marines (DRM) peut effectuer, à la demande et selon ses disponibilités, des évaluations de l'épaisseur de la couche de nacre des perles de culture de Tahiti. Ces évaluations peuvent être gratuites ou payantes.



CELLULE EN CHARGE DE L'INSTRUCTION AU SEIN DE LA DRM

La Cellule de contrôle de la qualité de la perle (CCQP), est située à la Plaza haute du centre Vaima à Papeete.

Ouverture du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 15h00.

Les réservations sont obligatoires. Le standard téléphonique est le **40 54 00 35**.



COMMENT ?

► Évaluation gratuite

Vous êtes producteur de produits perliers, vous venez enregistrer votre récolte et souhaitez séparer les perles avec plus de 0,8 mm d'épaisseur de nacre.

Ce qu'il faut apporter au rendez-vous :

- Votre carte de producteur ou votre carte de procuration au nom du producteur concerné ;
- Les perles à évaluer, présentées par forme et taille ;
- Des sachets pour recevoir les perles triées ;
- Les formulaires suivants dûment remplis :
 - 1) **Renseignements relatifs au producteur pour un contrôle après production ;**
 - 2) **Listing des lots de perles à déposer dans le cadre d'un contrôle après production ;**
 - 3) **Tableau de classification (tailles et formes).**

À l'issue de l'évaluation, la DRM vous délivrera une :

« **Certification de l'épaisseur de la couche de nacre des perles de culture de Tahiti** ».

L'ESSENTIEL

► A l'issue de chaque évaluation qui peut être par perle ou par lot de perles, un certificat est délivré.

► Cette prestation ne concerne que les perles de culture de Tahiti et pas les autres produits perliers.

Pour + d'infos rendez-vous sur : ressources-marines.gov.pf



DIRECTION DES RESSOURCES MARINES
PŪ FA'AHOTU MOANA

Boîte postale 20 - 98 713 Papeete - Tahiti - Polynésie française

Tél. +689 40 50 25 50 - Fax +689 40 43 49 79

drm@drm.gov.pf - www.ressources-marines.gov.pf



& PROCÉDURES OBLIGATIONS

► **Évaluation payante**

Ce qu'il faut apporter au rendez-vous :

- Cette prestation est effectuée selon les disponibilités de la CCQP et peut être refusée si l'organisation ne le permet pas.

Évaluation gratuite

- ▶ Formulaire de renseignements relatifs au contrôle après production ;
- ▶ Listing des perles déposées dans le cadre du contrôle après production ;
- ▶ Tableau de classification des perles de culture.

Évaluation payante

- ▶ Tableau de classification des perles de culture.
- ▶ Listing des lots de perles déposés.

DOCUMENTS

Téléchargez-les sur :
ressources-marines.gov.pf
rubrique : Démarches
administratives



**DIRECTION DES
MUSÉES DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**

Société

Tableau de classification des perles de culture

N° de la déclaration en douane d'exportation :

Pays de destination :

☐ DÉFINITIF
TEMPORAIRE

SPHÉRIQUES SYMÉTRIQUES (diamètre constant)					
TOP	AN	C	D	E	TOTAL
4-8					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17+					

SYMÉTRIQUES (longueur/diamètre/épaisseur constante)					
TOP	AN	C	D	E	TOTAL
4-8					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17+					

ASYMÉTRIQUES (diamètre)					
TOP	AN	C	D	E	TOTAL
4-8					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17+					

TOTAL	
Nombre	

Nombre Total	
Prote typ	

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

Prote
425/44 (gr)

B.P. 20, 94713 Paris-la Défense - France • Polystyrène expansé • 1mm, 3/8 Laiton, 2ème coupe à l'axe U.S.
Tél. : 01 49 32 21 70 - Fax : 01 49 47 47 79 accueil@paris-la-defense.com <http://www.paris-la-defense.com> © C. Goussier/paris-la-defense.com

[illegible]

Renseignements relatifs au producteur (contrôle après production)		
NÉ PHYSIQUE		
..... essionnelle :	 ile :	 Validité :
NÉ MORALE		
AISON SOCIALE :		
ÉRANT OU DE SON REPRESENTANT :		
..... essionnelle :	 ile :	 Validité :
NNES		
EOGRAPHIQUE :		
..... TAL :	 CODE POSTAL :	 COMMUNE :
DNE DOMICILE :		
DNE PORTABLE :		
DNE BUREAU :		
AIRE		
.....		
rocuration :	Validité :	
DNE DOMICILE :		
DNE PORTABLE :		
DNE BUREAU :		
.....		
le		



TARIFS

Les tarifs de l'évaluation payante sont fixés par un arrêté voté en Conseil des ministres. Ils peuvent être modifiés, sous réserve de l'aval du Conseil de la perliculture.

DIRECTION DES RESSOURCES MARINES
PŪ FA'AHOTU MOANA

Boîte postale 20 - 98 713 Papeete - Tahiti - Polynésie française
Tél. +689 40 50 25 50 - Fax +689 40 43 49 79
drm@drm.gov.pf - ressourcesmarines - www.ressources-marines.gov.pf

